

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-56ItemMarie Moret à madame veuve Laporte, 12 septembre 1895

Marie Moret à madame veuve Laporte, 12 septembre 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation2 p. (219r, 220v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame veuve Laporte, 12 septembre 1895, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47131>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[12 septembre 1895](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Roger et Laporte](#)

Lieu de destination7, ruelle des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

RésuméEnvoi d'un chèque de 209 F en règlement d'une facture du 10 septembre 1895. Ballot des exemplaires du numéro de septembre du journal *Le Devoir* à

expédier à Henri Buridant, gérant du journal. Préparation du numéro d'octobre 1895 du *Devoir* : envoi d'articles et du sommaire ; n'adresser aucune épreuve à Jules Pascaly, en vacances, sauf l'épreuve de son article « Lutte contre l'alcoolisme » s'il la demande.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)
- [Molines père et fils](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Œuvres citées[Pascaly (Jules)], « La lutte contre l'alcoolisme », *Le Devoir*, t. 19, 1895, p. 527-540, 577-586, 732-739. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.19/526/100/768/0/0>, consulté le 12 juillet 2021]

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familistère
19 septembre 1898

Madame M^{me} Laporte,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre et facture du 10 courant, et de vous en renvoyer ci-joint le règlement de cette dernière, en un chèque n° 44. valeur deux cent neuf francs sur Messieurs Malinès banquiers en votre ville.

Veuillez m'en accuser réception.

J'ai aussi reçu l'exemplaire du "Droit" de 70^e et vous remercie de l'envoi.

Vous me dites que le balot part à l'adresse du Familistère, je suppose que

vous avez voulu dire à l'adresse (usuelle) de M. Buridan... au Familistère (l'adresse en gare).

— Par ce même courrier, sous pli recommandé, j'vous adresse aussi les matières pour le "Droit" d'octobre, sauf le Mouvement des assurances et l'état civil que je vous enverrai ces jours-ci.

— Ci-joint le sommaire du numéro d'octobre.

— Le pli des matières comprend :

Lutte contre alcool. — 26 pages

Coopération — 13 —

Travail — 16 —

Nouvel. du Famil. — 14 —

Quest. Paix — 7 —

Nouv. fem. — 12 pages
Bibliogr. — 6 "

Vous voudrez bien me
dire si ce pli vous est
régulièrement parvenu,
en m'accusant réception
du chèque.

— M. Pascal, étant en
vacances, vous voudrez
bien ne lui adresser
aucune épreuve du
numéro d'octobre, à
moins bien entendu
qu'il ne vous demande
lui-même — ce qui est
très possible — l'épreuve

De son article de fond
"Lutte contre l'alcoolisme".

Agitée je vous
salue, Madame,
l'expression de mes
meilleurs sentiments

Marie Godin